

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Sandrine LAMBERT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 décembre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Habitat - attribution des aides – décembre 2022

Délibération n° 2 : Maintenance des véhicules par la CCMM – tarifs des prestations

Délibération n° 3 : Plateau Sainte Barbe - Convention d'accès pour travaux sur ligne téléphonique

Délibération n° 4 : Factures d'eau - dégrèvements

Délibération n° 5 : Centre d'activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation

Délibération n° 6 : Travaux de renouvellement de branchements d'eau potable à Sexey-aux-Forges – Avenant n°1

Délibération n° 7 : Protection de la ressource de Girondeuille à Viterne - Convention de veille foncière

Délibération n° 8 : Aménagement du site du Rondeau – acquisitions foncières

Délibération n° 9 : Animations sur le Plateau Sainte Barbe – demande de subvention

Délibération n° 10 : Espaces naturels et sentiers de randonnée – demandes de subventions

Délibération n° 11 : Aire d'accueil des gens du voyage – actualisation des tarifs

Délibération n° 12 : Modalités de versement de la participation du budget principal au budget du CIAS